



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Session ordinaire 2015-2016

vg

P.V. PETI 25

Commission des Pétitions

Procès-verbal de la réunion du 30 juin 2016

Ordre du jour :

1. 6953 Débat d'orientation sur le rapport d'activité de l'Ombudsman 2015
- Rapporteur : Monsieur David Wagner
- Conclusions de la Commission
2. Avis quant à la recevabilité de demandes de pétition publique
3. Suivi des pétitions en cours d'instruction
4. Divers

*

Présents : M. Marc Angel, M. Lex Delles, M. Gusty Graas, M. Max Hahn, M. Jean-Marie Halsdorf, Mme Martine Hansen, Mme Cécile Hemmen, M. Roger Negri, M. Marcel Oberweis, M. Gilles Roth remplaçant Mme Nancy Arendt, M. Marco Schank, M. Roberto Traversini, M. David Wagner

Mme Vera Haas-Gelejinsky, de l'Administration parlementaire

Excusée : Mme Nancy Arendt

*

Présidence : M. Marco Schank, Président de la Commission

*

1. 6953 **Débat d'orientation sur le rapport d'activité de l'Ombudsman 2015**

Les propositions de conclusions de la Commission des Pétitions présentées au cours de la dernière réunion font l'objet de quelques modifications ponctuelles. La Commission décide à l'unanimité de déposer au cours du débat public une motion invitant le Gouvernement à adopter le Guide des bonnes pratiques administratives dans la Fonction publique tel que défini dans la recommandation n° 49 de l'Ombudsman.

Pour le détail des conclusions, il est prié de se référer au document parlementaire 6953 point VII.

Par ailleurs, la Commission se prononce en faveur du modèle 1 pour le débat en séance publique.

Enfin, M. le Président est informé que le débat en séance publique aura lieu le 6 juillet 2016, alors qu'il était prévu initialement pour la semaine du 12 juillet 2016.

2. **Avis quant à la recevabilité de demandes de pétition publique**

Demande de pétition publique 671 - Pour un contrôle plus sévère du port de la ceinture de sécurité dans les bus qui en sont équipés.

La Commission émet un avis favorable au sujet du texte reformulé de la pétition.

Demande de pétition publique 675 - Connexion directe de Dudelange a Luxembourg-ville

La Commission a plusieurs remarques à formuler au sujet de la demande sous objet. D'abord elle constate qu'il existe bien des connexions directes en train entre Dudelange et Luxembourg alors que l'intitulé laisse suggérer qu'elles sont inexistantes. Ensuite, au vu du critère de l'intérêt général que doit remplir toute pétition, l'emploi de la première personne du singulier est à omettre. Enfin, les règles de l'orthographe et de la grammaire sont à appliquer dans la formulation du texte.

La Commission décide d'informer le pétitionnaire en ce sens et invite ce dernier à introduire un texte modifié dans le délai d'un mois.

Demande de pétition publique 676 - Schnelleres und effektiveres Handeln bei der Einbürgerung nicht heimischer Arten

Le pétitionnaire sera invité à compléter l'intitulé de sa demande par le bout de phrase „von Flora und Fauna“. Sous réserve de son accord, la Commission émet un avis favorable quant à la recevabilité de la demande sous objet.

Demande de pétition publique 677 - Fir d'Prime d'éducation, déi een 2 Joer laang kritt fir ee Kand, an déi d'lescht Joer am Juni ofgeschaaft ginn ass

Le terme de „prime d'éducation“ est à remplacer par celui de „allocation d'éducation ». Par ailleurs, l'emploi de la première personne du singulier est à omettre.

La pétitionnaire sera invitée à remettre un texte reformulé dans le délai d'un mois.

Demande de pétition publique 678 – Schulstunden

Le texte de la pétition est à modifier au niveau de la syntaxe et de l'emploi de la

forme « je ».

Demande de pétition publique 679 - Plus d'argent pour le lait, la viande, et les céréales!!

A part quelques imperfections au niveau du texte, la demande sous objet remplit les critères de recevabilité.

Demande de pétition publique 680 - Plus de moyens de défense et de protection pour les agents de sécurité

En présence de la pétition publique 581 - Bewaffnung des Sicherheitspersonals : Tragen einer Schusswaffe, von kugelsicheren Westen, Handschellen, Schlagstöcken, déposée le 18 novembre 2015, la Commission invoque l'article 155bis (3) du Règlement de la Chambre selon lequel une pétition publique introduite sur le site Internet de la Chambre ne peut être présentée à nouveau au cours de l'année qui suit son introduction.

Par conséquent, il sera loisible au pétitionnaire d'introduire sa demande à partir du 19 novembre 2016.

Demande de pétition publique 681 - DEMANDE D'INTERDICTION DE CRACHER SUR LA VOIE PUBLIQUE (PLACES, TROTTOIRS, RUES, PARCS...)

Après un certain nombre d'interprétations du texte, la Commission retient que la pétitionnaire demande à ce que le public soit informé que le fait de cracher est contre les usages du pays.

La Commission émet un avis favorable quant à la recevabilité de la demande sous rubrique.

Demande de pétition publique 682 - Zugverbindung von Luxemburg - Remich. Mit Zwischenstationen: Frisange - Mondorf - Remich. Früher hat es eine Zugverbindung (Jangeli) von Remich nach Luxemburg gegeben

Le pétitionnaire sera invité à corriger son texte et à renoncer à l'emploi de la première personne du singulier.

Demande de pétition publique 683 - SOLUTION POSSIBLE ROND-POINT RAEMERICH

M. le Ministre du Développement durable et des Infrastructures venant d'annoncer la mise en place d'un radar au Rond-point Raemerich, il sera demandé à la pétitionnaire si elle souhaite maintenir sa demande.

Demande de pétition publique 684 - E méi liberalt Gesetz iwwert d'Recht vum Verstreeë vu Verstuerwenen oder d'Placéiere vun enger Urn vu Familljemberen op privatem Terrain!

Le ton ironique de la motivation de l'intérêt général est jugé inacceptable. Par ailleurs, les revendications du pétitionnaire manquent de transparence.

L'auteur de la demande sera invité à fournir une version modifiée dans le délai d'un mois.

Demande de pétition publique 685 - Seid ihr auch für das Nutzen von mehr natürlichen Energien? Z.B Solarzellen, Windmühlen, ...

La Commission demande à ce que la forme interrogative employée dans l'intitulé soit remplacée. Par ailleurs, elle admet que la revendication de la pétitionnaire, à savoir la fermeture des réacteurs atomiques dans le monde entier, est irréalisable au niveau de la politique nationale.

La pétitionnaire se verra transmettre les conclusions du débat public au sujet de la pétition 621 Gerichtliche Schritte zwecks Abschalten und Stilllegen des Atomkraftwerks Cattenom et sera invitée à signaler si ces informations lui auront procuré satisfaction.

Demande de pétition publique 686 - Gratis Parkplätze für alle Schüler

Bien que l'utilisation de la voiture privée aille à l'encontre de la politique de mobilité du Gouvernement, les membres de la Commission s'accordent à dire que rien ne s'oppose à un avis favorable quant à la recevabilité de la demande.

Demande de pétition publique 687 - Mehr Geld für die Milchbauern

Au vu de la demande de pétition publique 679 - Plus d'argent pour le lait, la viande, et les céréales!!, - l'auteur de la pétition 687 sera invité à s'associer à la pétition 679.

Le consentement des deux pétitionnaires sera nécessaire.

3. **Suivi des pétitions en cours d'instruction**

Validation de signatures

La Commission examine le relevé des pétitions publiques dont le délai de signature est venu à échéance et constate qu'aucune pétition n'a atteint le seuil de 4.500 signatures indispensables à l'organisation d'un débat public.

Les pétitionnaires seront invités à se prononcer, dans le délai d'un mois, au sujet de la poursuite de l'instruction de leurs pétitions reclassées en pétitions ordinaires.

Pétition publique 626 - Demander au Parlement Luxembourgeois de rejoindre la plateforme internationale des Skyguards

Signatures valides : 1499

Doublons : 43

Pétition publique 632 - Pour une tolérance de 10% des radars routiers

Signatures valides : 680

Doublons : 21

Pétition publique 633 - Droit de consulter gratuitement 1-2 fois par an un ostéopathe ou kinésithérapeute sans prescription dans le cadre d'un droit coûts santé plafonné

Signatures valides : 144

Doublons : 2

Pétition publique 634 - Pour la construction d'un centre hospitalier dans l'Est du pays / Fir de Bau vun engem Spidol am Oste vum Land
Signatures valides : 122
Doublons : 1

Pétition publique 636 - Fosse de plongée de 40m au lac d'Esch-sur-Sûre
Signatures valides : 286
Doublons : 4

Pétition publique 637 - Nouveau congé parental : aussi pour les jeunes parents !
Signatures valides : 174
Doublons : 1

Pétition publique 639 - A quand la possibilité de recevoir une carafe d'eau du robinet au restaurant à Luxembourg ?
Signatures valides : 1869
Doublons : 42

Pétition publique 641 - Pour le droit à la vie des animaux
Signatures valides : 274
Doublons : 14

Clôture de pétitions

Les auteurs des pétitions reprises ci-dessous n'ont pas manifesté d'intérêt à la poursuite de l'instruction de leurs pétitions reclassées en pétitions ordinaires.

Dès lors, l'instruction de ces pétitions est à considérer comme étant close.

Pétition publique 598 - Respecter les animaux comme des êtres vivants doués de sensibilité

Pétition publique 600 - Vorschlag zur Änderung der Dauer des Urlaubs aus familiären Gründen pro Elternteil

Pétition publique 610 - Pour une véritable billetterie nationale

Pétition publique 622 - Réduire les contraintes administratives demandées par les crèches aux parents et médecins dans la gestion des maladies des jeunes enfants

Prise de position du Gouvernement

Pétition 607 - FÖRDERUNG DER ELEKTROMOBILITÄT - AUSBAU DER LADEINFRASTRUKTUR - auf öffentlichen und privaten Stellplätzen

La prise de position du Ministre du Développement durable et des Infrastructures du 21 juin 2016 sera transmise au pétitionnaire. Sans réaction de sa part dans les deux mois, l'instruction de la pétition sera considérée comme étant close.

4. **Divers**

Revenant à sa visite à une conférence de Commissions des Pétitions au Parlement d'Autriche, M. le Président revient aux critères de recevabilité des pétitions que la Conférence des Présidents a demandé de revoir. Et de constater qu'aucun parlement n'applique des critères plus restrictifs que le nôtre.

Par ailleurs, il relève qu'en comparaison à d'autres parlements, le secrétariat de la Commission des Pétitions de la Chambre des Députés est en situation de sous-effectifs. Cette affirmation trouve l'accord de tous les membres présents.

Par la même occasion, il annonce la visite, en automne, d'une délégation de la Commission des Pétitions du parlement d'Autriche.

La prochaine réunion de la Commission aura lieu le 5 juillet 2016, à 14.30 heures, et sera consacrée à l'adoption du rapport sur le débat d'orientation sur le rapport d'activité de l'Ombudsman 2015.

Une autre réunion de la Commission est fixée au 25 juillet 2016, à 10.30 heures.

Luxembourg, le 15 juillet 2016

Le Secrétaire-administrateur,
Vera Haas-Gelejinsky

Le Président,
Marco Schank